



Rhodes



BULLETIN MUNICIPAL 2021



Édito

Rhodésiennes, Rhodésiens, Chers administrés,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an ont rythmé la fin de l'année 2021. Elles ont été synonymes de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. La pandémie du Covid 19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans et, à ce titre, l'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'en juillet 2022 par le gouvernement, nous obligeant à nous adapter constamment aux contraintes sanitaires successives.

En attendant, continuez à prendre soin de vous et de vos proches ; préserver sa santé est indispensable.

Durant cette année 2021, la commune a continué l'embellissement du village avec la création de nouveaux massifs composés principalement de plantes vivaces et avec la plantation d'arbustes à fleurs et de rosiers. Nous avons également planté 1200 bulbes dont 600 avec les bénévoles de la brigade verte, qui permettront d'accueillir le printemps avec une explosion de couleurs ! Le conseil municipal et moi-même remercions notre employé communal Grégory ainsi que le troisième adjoint Alain Bricker, qui a beaucoup contribué.

En termes de travaux, avec le soutien financier du département et de l'état, nous avons réalisé l'aire de jeux et de fitness qui rencontre un grand succès auprès des petits et des grands. Étant donné la vétusté de la toile de la bulle du tennis, nous sommes dans l'obligation de procéder à son changement. Ce chantier débutera courant du mois de février 2022. Par la même occasion, l'éclairage du court a été mis aux normes avec l'installation de luminaires à LED. L'ensemble de ces travaux a été cofinancé par la Région Grand Est à hauteur de 20.000€, et par l'état au travers de la DETR au titre de la relance rurale économique pour un montant de 34.957€.

Nous allons aménager, le long du sentier pédestre en bordure de l'étang, deux trouées qui permettront aux

promeneurs d'avoir une vue dégagée sur l'étang, ainsi qu'une aire de repos avec des bancs. En partie financés par le département au titre du dispositif « MICRO-PROJETS » et avec l'autorisation de VNF et de la police de l'eau, ces travaux ont d'ores et déjà été budgétisés sur l'année 2021. Concernant la procédure de réhabilitation du cimetière, les démarches administratives s'étaleront sur une bonne partie de l'année.



Pour 2022, nous envisageons de mettre en place quatre candélabres alimentés par l'énergie solaire, le long du sentier pédestre allant vers les Paquis. Comme vous pouvez le constater, nous essayons, au travers de tous ces investissements, de faire en sorte que le village garde son attractivité auprès de nos habitants, de nos touristes résidentiels et des touristes de passage.

Permettez-moi en conclusion de saluer le travail fait par notre nouvelle secrétaire Sophia Constans et notre employé communal Gregory Desjardins.

Je recommande également à tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de se faire vacciner afin que l'on puisse enfin collectivement tourner cette mauvaise page de notre histoire.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2022 !

Le Maire
Jean-Luc RONDOT

Sommaire



Finances

1

Vie de la commune

Visite de la Sous-préfète	2
Retour sur le court de Tennis	2
Inauguration de l'aire de jeux	2
Finition du sentier pédestre	3
Nos aînés à l'honneur	3
Nouveau transformateur électrique	3
Du mouvement dans l'équipe municipale	4
Réfection des cloches de l'Église	4
Illuminations de Noël	4
Des fleurs comme s'il en pleuvait !	4
Lutte contre les chenilles processionnaires	5
Vol et acte de vandalisme	5
Un nouveau chef de corps chez les pompiers	6
Brioche de l'amitié	6
Cérémonie du 11 novembre	6
Intervention de la SPA	6
Civilité RAPPEL	6
Réhabilitation du cimetière communal	7

Vie associative

L'association des usagers des étangs réservoirs de Moselle Sud (AUERMS)	9
Syndicat d'Initiative - Camping**	10

Etat civil

La doyenne du village fête ses 89 ans	11
Naissances / PACS / Décès	11

Pôle déchets

12

CC Sarrebourg Moselle Sud

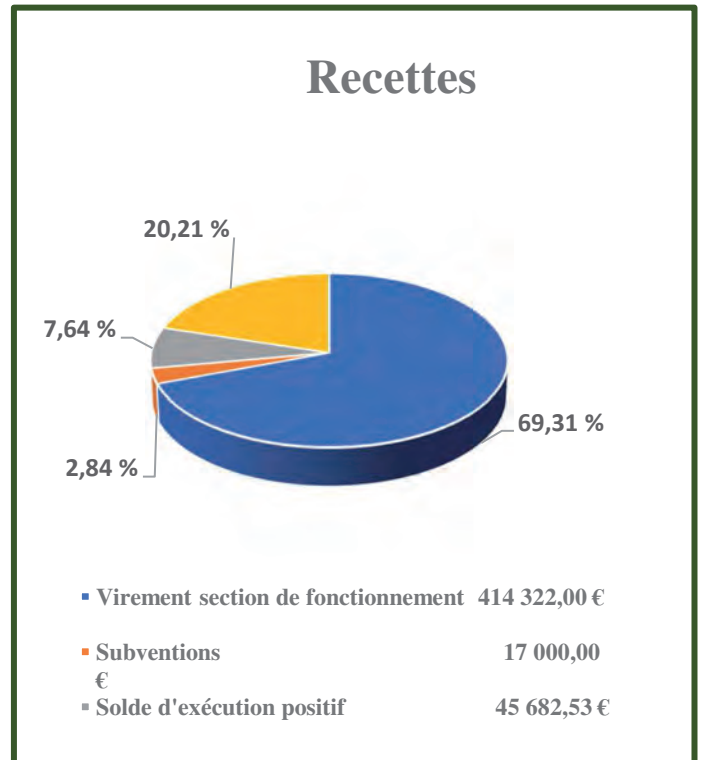
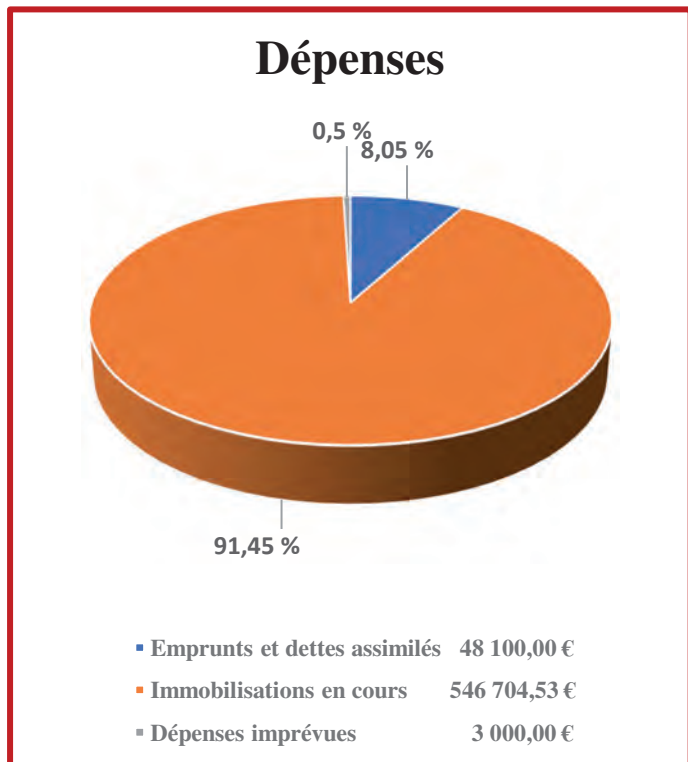
Service Habitat	13
Service Mobilité	14

Renseignements utiles

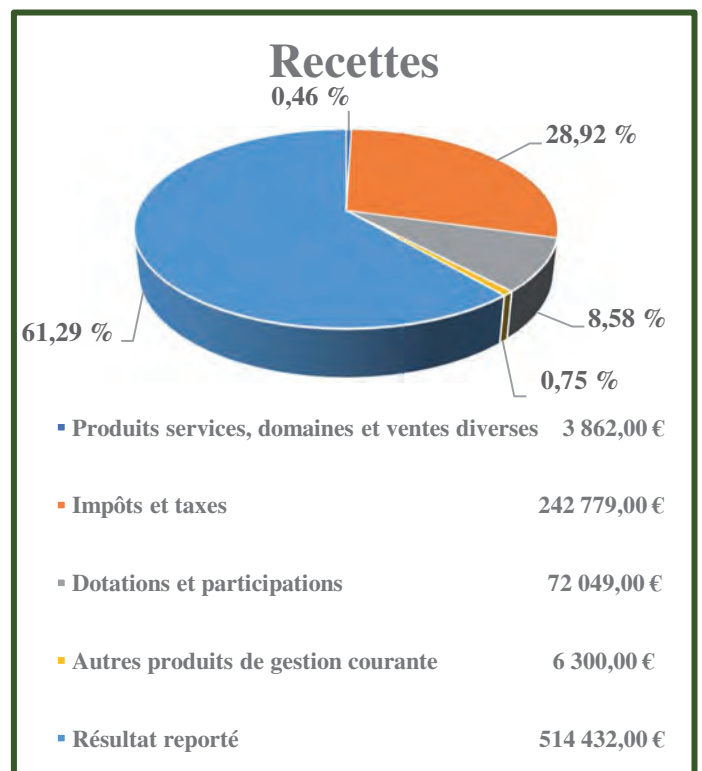
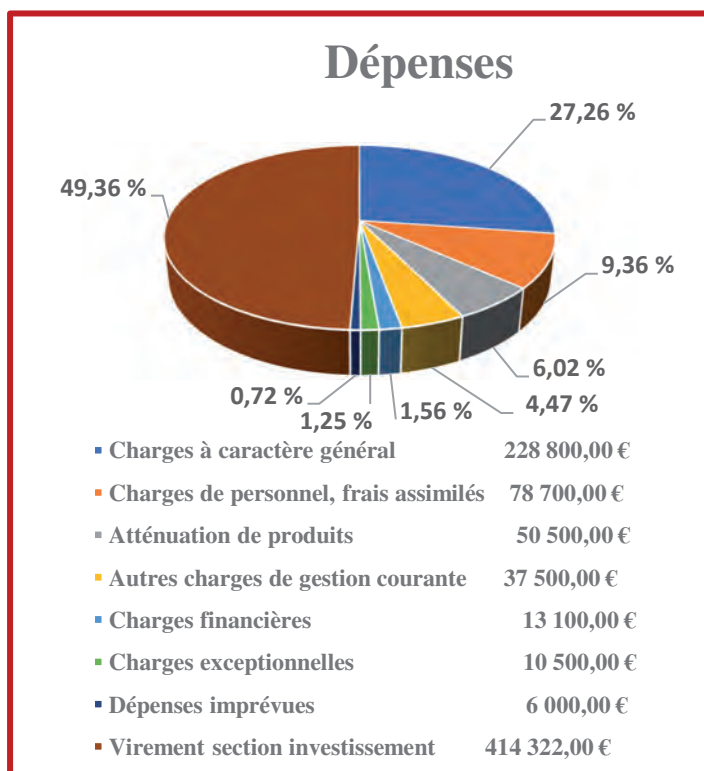
15

Budget primitif 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT 597 804,53 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT 839 422,00 €



Vie de la commune

Visite de la Sous-préfète

La municipalité a reçu Madame Anne LECARD, nouvelle Sous-préfète de Sarrebouurg-Château - Salins nommée le 01 mars 2021. Lors de sa venue au mois de juin, le maire lui a présenté notre village atypique avec son parc animalier, ses 490 résidences secondaires et son petit camping autour de l'église. La municipalité est également revenue sur la problématique de la gestion de l'eau de l'étang du Stock, qui a connu un niveau historiquement bas l'année dernière, mettant en péril toutes les activités nautiques et touristiques qui se sont développées autour de l'étang depuis quelques années, mais également la vie économique du village. Mme la Sous-préfète a tenu à rassurer l'équipe municipale. En effet, son prédécesseur lui avait déjà parlé de cette problématique et elle était prête à engager les dialogues auprès des différents acteurs afin de trouver une solution durable pour tous.

Après avoir abordé divers autres sujets, cet entretien s'est terminé par une visite du village et de ses quartiers touristiques avec un arrêt prolongé à l'entreprise WEIBEL CREATIONS. La sous-préfète a été accueillie par Gilles WEIBEL. Ensemble, ils ont abordé, entre autres, la question du recrutement des employés.



Retour sur le court de Tennis

Après une année sportive rythmée par les restrictions liées au Covid 19, les écoliers des classes du CE1 au CM2 de Fribourg, ont retrouvé le plaisir de taper dans la petite balle jaune sous les consignes de Daniel PERRIN durant les mois de mai et juin 2021.



À la rentrée de septembre, la reprise des cours de tennis pour les jeunes de 5 à 17 ans a également pu avoir lieu. Encore un grand merci à Daniel PERRIN pour son engagement auprès de nos jeunes licenciés.



Inauguration de l'aire de jeux

Monsieur Jean-Luc RONDOT et des conseillers municipaux ont accueilli, pour la réception des travaux de l'aire de jeux et de fitness, Madame la sénatrice Christine HERZOG et Monsieur le vice-président du Conseil Départemental, Bernard SIMON.



Le maire a également tenu à remercier l'entreprise HUSSON qui a mis en place les différentes installations, ainsi que l'entreprise WEIBEL CREATIONS chargée des travaux de terrassement.



Voici maintenant quelques mois que les équipements de l'aire de jeux et de fitness sont opérationnels et l'équipe municipale est ravie de l'accueil que lui ont réservé les habitants mais également les touristes.

Finition du sentier pédestre

Les travaux de l'ancienne route au niveau de la digue de l'étang entrepris par l'équipe WEIBEL CREATION courant de l'année 2020, se sont achevés fin du mois d'août. Il est désormais possible de s'y promener et de profiter du panorama qu'offre ce lieu.

Photo avant les travaux



Photo après les travaux



Nos aînés à l'honneur

Afin d'offrir à nos aînés un moment de convivialité après une année 2020 placée sous le signe du COVID 19 et des restrictions sanitaires, la municipalité leurs a organisé une journée à Gérardmer.

Au programme : une visite d'un atelier de bougies, une immersion dans l'univers de la fabrication de bonbons, une halte gourmande au restaurant le Lido, une pause shopping chez Lin Vosges, une balade reposante sur le beau lac de Gérardmer à bord d'un bateau électrique solaire, et le tout, sous un soleil radieux et avec la bonne humeur ! Tout était réuni pour passer une belle journée qui a été très appréciée par l'ensemble des convives !



Aux personnes n'ayant pas pu participer à cette excursion, la municipalité a offert un bon cadeau valable dans les deux restaurants du village.

Nouveau transformateur électrique

Courant du mois de juin, un nouveau transformateur a été installé au niveau du quartier des Poissons, remplaçant ainsi celui en place depuis des décennies et dont l'état s'était fortement dégradé.



Du mouvement dans l'équipe municipale

Après avoir passé 7 années au secrétariat de la mairie, Yvette HIRT a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} novembre 2021. Pour préparer au mieux son remplacement, Sophia CONSTANS a été accueillie dès le mois de mai 2021 afin de profiter de l'expérience d'Yvette. Lors d'une soirée au Restaurant les Paquis, l'équipe municipale a tenu à remercier chaleureusement Yvette pour son professionnalisme et son investissement.

Bonne continuation à Yvette et bienvenue à Sophia !



L'équipe municipale souhaite également la bienvenue à Grégory DESJARDINS qui occupe le poste d'agent communal depuis le mois de mars 2021. Passionné d'horticulture et de bricolage, il saura pleinement mettre en valeur notre village.



Réfection des cloches de l'église

Dans la continuité des travaux de restauration entrepris l'année dernière, le Conseil de Fabrique a procédé à la réfection du mécanisme des cloches de l'Église par la mise aux normes du tableau électrique.



Illuminations de Noël

Les sapins ont fait leur retour cette année pour les fêtes de fin d'année ainsi que les traditionnelles illuminations. À l'initiative de Grégory DESJARDINS, 150 petits paquets ont été emballés puis accrochés aux deux sapins.



Des fleurs comme s'il en pleuvait !

Au cours de l'année 2021, l'ouvrier communal, avec l'aide du troisième adjoint Alain BRICKER, a mis en place de nouvelles zones fleuries. Deux parterres de fleurs ont été réalisés sur les zones vertes, à proximité de l'étang du Stock.





Fin novembre, l'équipe de bénévoles de la « brigade verte », armée de pioches, bêches et râteaux, est venue prêter main forte à notre ouvrier communal. Tous étaient sur le pont dès 8h30 pour planter 600 bulbes dans les espaces verts. Au total, plus de 1 200 bulbes, composés de narcisses et de crocus, ont été enfouis sur le territoire de la commune.



Vivement le printemps pour avoir le plaisir d'admirer cet arc-en-ciel de couleur sortir de terre ! Encore un grand merci à Grégory, qui, au travers de différentes formations sur le thème de la biodiversité, contribue au développement floral de la commune. L'équipe municipale remercie également Alain BRICKER pour son aide précieuse.

Lutte contre les chenilles processionnaires

L'été 2021 à Rhodes a connu une multiplication des chenilles processionnaires du chêne. Pour lutter contre ce fléau, la municipalité a fait appel à l'entreprise PEST CONTRÔLE SERVICES basée à Porcelette, afin de procéder à la destruction des nids sur les chênes situés sur le domaine communal. De nombreux privés ont également profité de la venue de cette société pour faire traiter leurs arbres. La lutte contre les chenilles se fait en trois temps :

Juin 2021 : traitement par pulvérisation à base de basile de Thuringe

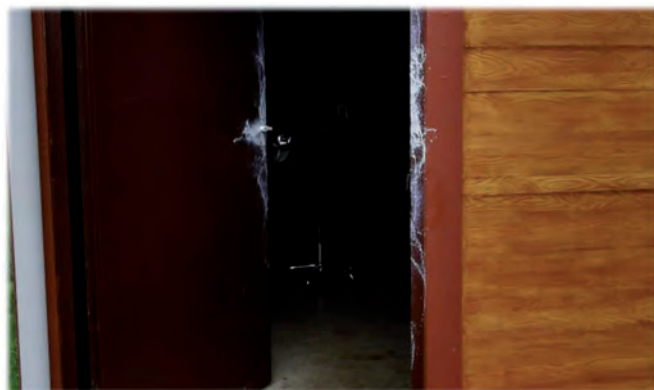
Septembre 2021 : pose de pièges à phéromones lors de la période de reproduction

Avril 2022 : nouveau traitement par pulvérisation en fonction de la population présente dans les pièges.



Vol et acte de vandalisme

Jeudi 2 septembre, en arrivant au travail, Gregory a eu la mauvaise surprise de découvrir que la porte de l'atelier municipal avait été forcée, sans doute dans la nuit. Après avoir fait appel à la gendarmerie de la brigade de Sarrebourg et procédé à l'inventaire, il résulte que du matériel et de l'outillage ont été dérobés.



Ce n'est pas la première fois que notre ouvrier communal se retrouve face à des actes de vandalisme. En effet, au courant de l'été, la barrière située sur le trottoir au niveau du passage piéton à l'intersection du village, avait été dégradée et retrouvée, contre le grillage de la propriété voisine.



Un nouveau chef de corps chez les Pompiers

Après avoir passé sept années à diriger l'unité des pompiers de Fribourg, Alain FELTIN a cédé sa place au caporal-chef Christophe SIRI au 1^{er} juin 2021.



Brioche de l'amitié



L'ouvrier communal a arpenté le village pour une bonne cause : la vente des brioches de

l'amitié ! Son déplacement a connu un franc succès puisqu'une somme de 194 € a été reversée à l'Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Région de Sarrebourg (A.P.E.I.).

Merci à tous pour votre générosité !

Cérémonie du 11 Novembre

Cet évènement n'ayant pas pu avoir lieu en 2020, c'est donc cette année que la section de l'UNC Rhodes, Fribourg et Languimberg a organisé la cérémonie commémorative dans la commune de Rhodes. Accompagné par l'unité des pompiers de Fribourg et de villageois, l'UNC a défilé depuis le carrefour du village jusqu'à l'Église où une messe a été célébrée, avant le traditionnel dépôt de gerbe devant le monument aux morts. À l'issue de la cérémonie, un apéritif ainsi qu'un repas ont été servis au restaurant EUROPEAN NAUTIC.



Intervention de la SPA

La municipalité a fait appel au service de la SPA afin de retrouver les propriétaires d'un chien qui se promenait dans le village. Après avoir procédé à la lecture de sa puce, notre vagabond a pu rejoindre son foyer !



Civilité RAPPEL !!!

♦ Animaux domestiques

Concernant les déjections des animaux domestiques, il est fait obligation aux personnes accompagnant un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins publics (décret n° 73-502 relatif aux infractions à certaines dispositions du code de la santé publique).

Une borne avec distributeur de sachets et poubelle est posée contre le mur de la mairie pour faciliter le ramassage des déjections.

En outre, plusieurs réclamations ont été formulées concernant les chiens non tenus en laisse. Pour ce faire nous vous rappelons l'arrêté municipal du 04 juin 2013 de par son article n° 2 « Il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats.

Est considéré en état de divagation tout animal domestique qui n'est pas sous la surveillance immédiate de son maître ».

◆ Abandon d'ordures hors zone de dépôt

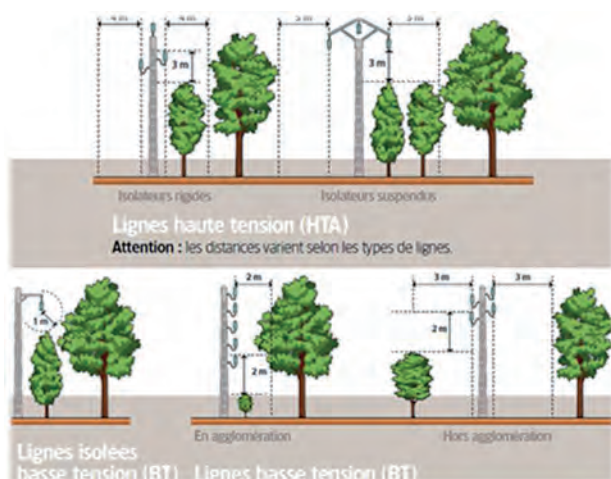
Nous avons malheureusement constaté à nouveau que certaines personnes déposent leurs ordures à côté des conteneurs. Nous vous rappelons que ce comportement est une infraction et peut faire l'objet d'un procès-verbal dressé par les autorités judiciaires.

Toutes sortes d'ordures jetées à divers endroits non appropriés ont dû être évacuées à la déchèterie de Berthelming par l'ouvrier communal et, de ce fait, augmentent les dépenses de la commune.



◆ Élagage

Nous rappelons que les riverains doivent élaguer les arbres et arbustes sous les lignes téléphoniques et électriques avec évacuation des résidus. Ceci est d'autant plus nécessaire que maintenant la commune de Rhodes est dotée de la fibre et si des arbres gênent, la ligne ne sera pas installée. Ce serait dommage...



Réhabilitation du cimetière communal

Depuis 2019, le conseil municipal a fait appel au cabinet AD'VITAM - FINALYS, afin de l'aider dans la procédure de réhabilitation du cimetière communal. En effet, comme dans de nombreuses autres petites communes, les tombes n'avaient jamais fait l'objet de contrat de concession.

Le cimetière autour de l'Église n'étant pas extensible et affichant quasiment complet, il a donc fallu entamer une procédure pour :

- se mettre en conformité vis à vis de la loi, qui impose des qualités minimales de sécurité et de dignité,
- permettre aux familles de contractualiser la jouissance de leur emplacement actuel ou futur de sorte à avoir l'esprit plus serein.

Cette mission n'est pas simple pour la commune car elle touche directement les familles et leurs proches. Toute l'équipe en est consciente et notre objectif n'est pas de « reprendre » des tombes à tout prix, mais de mettre en œuvre une procédure administrative en préservant les intérêts des familles. N'hésitez pas à contacter le secrétariat en cas de questions, doutes ou si vous avez les coordonnées des proches dont un défunt repose au cimetière de Rhodes.

Après une année 2020 impactée par la Covid 19, la procédure a enfin pu reprendre le jeudi 9 décembre 2021 avec une réunion publique au cimetière durant laquelle un expert du cabinet AD'VITAM a expliqué la démarche aux familles présentes.

Le plan du cimetière représentant les tombes dites « abandonnées ou non-entretenu » aux yeux de la loi, est affiché sur le tableau d'affichage de la mairie et de l'Église. Ces tombes sont matérialisées sur le plan par un carré rouge ou jaune et une étiquette a été apposée sur ces dernières. Étant donné qu'aucune concession n'a jamais été signée, ces emplacements tombent de droit dans la procédure de reprise par la commune. Toutes les personnes concernées par ces emplacements, et qui souhaiteraient continuer à jouir de l'emplacement de ces tombes, doivent se présenter au plus vite à la mairie.

Les autres tombes, non marquées par un code couleur sur le plan, sont dites « en bon état et entretenues » aux yeux de la loi. Pour celles-ci, il faut que les personnes qui souhaitent continuer de posséder ses emplacements, se présentent en mairie afin de signer un contrat de régularisation sur 15 ou 30 ans. À ce jour, 14 emplacements ont d'ores et déjà été régularisés.

CIMETIERE DE RHODES - CIMETIERE 1 (57810)



Columbarium



Carré 2

Carré 1

Jardin
du souvenir

Poubelles

Point d'eau

Entree



Cadastré le 24 mars 2020

L'Association des Usagers des Étangs Réservoirs de Moselle Sud (AUERMS)

L'année 2021 touche à sa fin et ainsi s'achève la première année de fonctionnement de l'AUERMS. Pour rappel cette association a été créée fin 2020 afin de rassembler les diverses associations, communes ou entreprises concernées par les problématiques liées au niveau d'eau des trois étangs réservoirs gérés par VNF (Gondrexange, Rhodes et Mittersheim).

A ce jour, l'AUERMS compte 17 associations membres et 18 individuels, représentant au total 5850 personnes. Les communes attenantes en sont membres d'honneur. L'association bénéficie du soutien de mesdames les sénatrices BELRHITI et HERZOG, ainsi que du sénateur MIZZON, de même que de monsieur le député Di Fillipo.

Alors que les divers dialogues individuels avec VNF conduisaient à des réponses stéréotypées et dans l'ensemble décevantes, l'arrivée de l'association, la prise en compte du dossier des étangs par la préfecture de Moselle et tout particulièrement par Madame la sous-préfète Anne LECARD, a permis la mise en place d'un véritable dialogue entre les divers acteurs concernés.

L'association a conduit plusieurs actions: reportage télévisé en août 2020 avec FR3, reportage télévisé avec SR1 (chaîne régionale allemande) en janvier 2021, interviews avec le Républicain Lorrain, diverses réunions bilatérales avec VNF et la DDT, participation au projet de classement de la zone en biosphère, création d'une page Facebook (les trois étangs de la Moselle) et ouverture d'un site internet dédié (www.trois-etangs.org).

Une première réunion avec VNF et la sous-préfecture de Sarrebourg a permis de poser les bases des futures discussions. Des entretiens avec VNF et la DDT ont par la suite permis de poser de nombreuses questions et de proposer des actions à étudier. Ces actions ont été examinées par VNF et la DDT et ont fait l'objet d'une nouvelle réunion sous l'égide de la sous-préfecture en juillet 2021.

Il ressort de ces diverses réunions les points suivants:

- VNF a pris en compte son obligation de procéder à un entretien beaucoup plus poussé des étangs réservoirs avec pour l'instant un effort particulier sur l'étang du Stock,
- Une étude bathyscaphe a été entreprise par VNF afin de connaître la véritable capacité en eau contenu dans l'étang du Stock, les résultats sont attendus pour la fin de l'année 2021, début 2022 en fonctions des données collectées.
- Des opérations de faucardage vont être effectuées dans plusieurs cornées afin de nettoyer les fonds de cornées.
- Des études sont en cours pour examiner la qualité des eaux et des boues de l'étang afin de déterminer quelles opérations seraient possibles en matière de dragage afin d'augmenter le volume en eau disponible et faire ainsi face à des situations de sécheresses telles que celles que nous avons connues ces dernières années.
- Une fois tout ceci réalisé, les études réglementaires, techniques et financières suivront.



Début 2022 une nouvelle réunion de concertation avec VNF, la DDT et la sous-préfecture sera tenue afin de pouvoir enfin établir un programme d'action et éventuellement aborder la question du calendrier de mise en oeuvre.

Que tirer de tout cela alors que la 1ère assemblée générale de l'association s'est tenue le 20 novembre dernier?

Certains diront que les choses n'avancent pas très vite, que les conditions climatiques de l'année 2021 qui ont entraîné un haut niveau d'eau toute la saison ne dureront pas toujours et que nous sommes pour l'instant toujours à la merci d'une forte sécheresse avec son impact sur les niveaux d'eau.

Certes.

Néanmoins, les actions de l'association ont permis l'ouverture d'un dialogue avec les autorités administratives et notamment avec VNF qui, quoique certains puissent dire, fait des efforts notables pour satisfaire au mieux nos demandes, même si cela requiert beaucoup de patience. L'absence d'entretien des étangs ces cinquante dernières années implique des travaux importants et toute l'action de l'association s'inscrit sur le long terme.

En outre, il est à noter que lors de notre assemblée générale du 20 novembre étaient présents madame Catherine Belrhiti, Sénatrice de la Moselle, Monsieur Di Filippo, Député de Sarrebourg et Monsieur Roland Klein, Président de la communauté de communes du pays de Sarrebourg. Ce dernier nous a fait part de sa volonté de travailler avec nous sur la question des financements des travaux.

En résumé, le dialogue est ouvert, les principaux acteurs sont impliqués et l'association ne lâche rien et il en sera ainsi aussi pour 2022 et ensuite.

Le Président de l'AUERMS,
Gilles CASTEL



Crédit photo : Yacht-Club Saarbrücken e.V.

Le Syndicat d'Initiative – Camping** de Rhodes

Tout d'abord, les évènements passés :

L'ouverture du camping pour 2021 a bien eu lieu le 01 avril mais hélas nous avons dû refermer aussitôt, pour cause de confinement, jusqu'au 03 mai.

À la suite de cette fermeture, la saison a repris et s'est bien déroulée, avec une bonne fréquentation pour les Pods et le camping. Les activités nautiques ainsi que la pêche ont pu se dérouler normalement.

Maintenant, les évènements à venir :

Pour la saison 2022, nous avons en projet d'installer 2 HLL (habitations légères de loisirs), tout confort sur le terrain communal que nous occupons, afin de compléter notre offre de location. Les autorisations sont en cours.

À ce jour, pour la saison 2022, le protocole sanitaire et les gestes barrières restent en vigueur. Nous sommes bien entendu à l'écoute et dépendants des mesures gouvernementales présentes et futures....

Nous vous souhaitons de passer une belle année 2022 à Rhodes.

La Présidente SI Rhodes,
Michèle Bouton

Site internet : www.campingrhodes.fr

Facebook : Camping Rhodes 57810



Photo POD Vue extérieure et intérieure - Crédit photo SI Rhodes

État civil

Anniversaire de la doyenne du village

Le **02 avril 2021**, à l'occasion du 89^{ème} anniversaire de Marthe WECKER, Jean-Luc RONDOT accompagné de son premier adjoint Jean-Luc ELMERICH ainsi que d'une conseillère municipale Anne Wecker (nièce de Marthe), s'est rendu chez la doyenne du village pour lui remettre un présent de la part de la commune. Jean-Marc BOUTON était également présent et a agrémenté cette après-midi par un air d'accordéon.

Avec son mari Roland, décédé en 2002, Marthe a eu deux filles. Grâce à elles, la famille s'est agrandie de cinq petits-enfants. Aujourd'hui, Marthe a la joie d'avoir 10 arrière-petits-enfants.

« J'ai la chance de les voir très souvent car ils habitent pratiquement tous à Rhodes ou dans les alentours », se réjouissait-elle alors lors de son interview.

Marthe WECKER est née le 2 avril 1932 à Rhodes et est la seule enfant de la famille CORBISSIER. « Lorsque la guerre de 1939-1945 nous a frappés, nous avons été expulsés à Bourg de Péage, dans la Drôme. À notre retour, j'ai commencé la carrière d'agricultrice, le même métier que mes parents. C'est à cette époque que l'électricité est venue illuminer notre quotidien. Plus tard, avec mon conjoint, nous avons tenu le café-restaurant du village. Nous faisons de 80 à 100 repas par jours », confie la doyenne à notre correspondant local du Républicain Lorrain.



Naissances

- **05 novembre 2021** : Nous souhaitons la bienvenue à Lyvio FELTIN, deuxième enfant du couple formé par Mylène CORDIER et Florian FELTIN, tous deux domiciliés au lotissement des Bachats. Toutes nos félicitations aux heureux parents ainsi qu'à sa grande sœur Elya.
- **18 décembre 2021** : Toutes nos félicitations à notre ouvrier communal ainsi qu'à sa compagne pour la naissance de leur petit garçon, Léandre DESJARDINS. Grégory ayant pris son congé paternité pour s'occuper de sa famille, il sera de retour à partir du 24 janvier 2022.

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- **Juin 2021** : Le Maire a été témoin du Pacte Civil de Solidarité (PACS) conclu entre Dorothee DUCHEMIN et Alexandre ROUECHE, tous deux domiciliés au Quartier des Poissons.

Encore toutes nos félicitations au jeune couple.

Décès

- **14 février 2021** : Marie-Line, Christine FAYOLA épouse DHIRSON dans sa 54 -ème année.
- **27 septembre 2021** : Jean-Pierre SINGER, Maire de la commune de Rhodes de 1965 à 1971, à l'âge de 85 ans, à Sarralbe

Pôle Déchets



LE PÔLE DÉCHETS CONSTATE TROP D'ERREURS DE TRI !

En 2020, le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg enregistre **en moyenne 17% de refus de tri**, alors qu'auparavant il s'agissait d'environ 9% de refus !



Si l'extension des consignes de tri a permis une progression du recyclage, les erreurs de tri ont quasiment doublé ces derniers mois. Une part importante de ces refus concerne les emballages emboîtés et les nouveaux déchets liés à la crise sanitaire, qui sont des déchets infectieux (masques). Les refus de tri génèrent des surcoûts, mais aussi des risques non négligeables pour la santé des agents de tri (déchets infectieux).

En effet, les emballages déposés dans votre bac de tri sont acheminés au centre de tri de Dieulouard, où ils sont triés pour partie à la main. Les refus de tri (les déchets qui auraient dû être déposés dans votre poubelle d'ordures ménagères ou en déchèteries) sont ensuite réacheminés à la cimenterie de Héming, où ils sont incinérés.

**POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,
LES MASQUES, GANTS, MOUCHOIRS
C'EST DANS
LA POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES.**



ON GAGNE TOUS À MIEUX TRIER !

POUR QUE VOS **EMBALLAGES**
SOIENT RECYCLÉS,
C'EST **EN VRAC, SANS SAC,**
NON EMBOÎTÉS
EN SÉPARANT BIEN LES MATIÈRES.



Le service Pôle déchets du PETR du Pays de Sarrebourg vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année !

PLUS D'INFORMATIONS SUR :
WWW.PAYS-SARREBOURG.FR



**À JETER ?
À RECYCLER ?**
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

**L'APPLI
GUIDE DU TRI**

Available on the iPhone
App Store

Get it on Google play

Windows Store



CC Sarrebourg Moselle Sud

Nouveau Service Habitat



NOUVEAU : VOTRE SERVICE D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT



Notre conseiller habitat vous accueille **sur rendez-vous** à la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud pour répondre à vos questions et vous guider pas à pas vers une rénovation performante de votre logement.

**COMMENT ISOLER ? AVEC QUELS MATÉRIAUX ?
QUEL SYSTÈME DE CHAUFFAGE SERAIT LE PLUS ADAPTÉ À
VOTRE LOGEMENT ? COMMENT FINANCER VOS TRAVAUX ?**

Ce service gratuit d'accompagnement à la rénovation énergétique est porté par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud avec le soutien de l'ADEME et de la Région Grand Est.

Prenez rendez-vous avec votre conseiller

- 📞 Par Téléphone : **03 87 25 89 90**
- ✉ Par mail : habitat@cc-sms.fr
- 💻 En ligne : <https://ccsms.reservio.com>
- 🏠 Permanence : **ZAC des Terrasses de la Sarre
3 Terrasse Normandie 57400 Sarrebourg**



Retrouvez chaque début de mois le conseiller habitat en Facebook Live sur la page de la **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud**.

Un moment d'échanges pour obtenir en direct toutes les réponses à vos questions !

BOUGEZ EN MOSELLE SUD !



LE RÉSEAU DE BUS

ISIBUS : Deux lignes régulières de bus à Sarrebourg et Réding et à la demande : Flexo Hoff et Reberg.

Du lundi au samedi de 6h à 19h

ACHETER SON TITRE DE TRANSPORT :

- Avec l'application mobile **iSi Ticket** (disponible sur Apple et Android)
- Dans le bus
- A l'agence **iSibus**

Tarifs	Tout public	Tarif réduit
Unitaire	1,1 €	0,5 €
Carnet de 10	9 €	4 €
Abonnement mensuel	24 €	12 €
Abonnement annuel	200 €	100 €

Tarif réduit : demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, bénéficiaires de la couverture maladie universelle, personnes de 60 ans et +.

ISITAD : Service de transport à la demande

iSitad « Couronne »

7 communes desservies autour de Sarrebourg

Du lundi au samedi de 6h à 19h

- Appelez jusqu'à 2h avant le voyage
- Rendez-vous à l'arrêt de bus à l'horaire indiqué.

1,50€

iSitad « Villages »

27 communes reliées à Sarrebourg mardi et vendredi matin uniquement (jours de marché)

- Appelez la veille du voyage
- Vous cherchez et vous ramenez à votre porte.

2,50€



PLUS D'INFORMATIONS :

- www.isibus.fr
- 0 800 710 636 (gratuit)



SE DÉPLACER À VÉLO

DEUX SERVICES DE LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Louez un vélo à assistance électrique pour vous déplacer sans effort jusqu'à 25km/h sur les 120 km de pistes cyclables traversant le territoire.

Réservez un vélo électrique :

Agence **iSibus** : 1 rue de la Gare **0 800 710 36**
Office de tourisme : Place des Cordeliers **03 87 03 11 82**

Tarifs	Jour	3 Jours	Semaine	Mois
A l'agence iSibus	-	-	15 €	50 €
A l'office de Tourisme	5 €	10 €	15 €	-

GAREZ VOTRE VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ EN GARE DE SARREBOURG

- **45 places sécurisées** : accès par badge
- **10 emplacements pour recharger gratuitement** son vélo à assistance électrique

Tarif : 10€ /an

Pour accéder au local : Contactez l'office de tourisme **03 87 03 11 82**



LES BORNES DE RÉPARATION

8 bornes de réparation vélo en libre-service sont installées sur le territoire (Haut-Clocher, Hesse, Languimberg, Mittersheim, Réding, Sarrebourg, Schneckenbusch-Ritterwald, Vasperviller). Grâce à une large palette d'outils vous avez la possibilité d'effectuer des réparations courantes (regonfler un pneu, resserrer un frein, remplacer un accessoire...).





L'AUTOPARTAGE

Ce service vous permet de louer un véhicule en libre-service disponible 24h/24 et 7j/7.

DEUX STATIONS À SARREBOURG !



Tarifs	Heure	Jour	Semaine
Avec abonnement 16€/mois	2,5 €	25 €	137 €
Sans abonnement	5 €	42 €	192 €

+0,37 € du km et 0,19 € après 100 km.

Tous les frais sont inclus : carburant, assurance, entretien. (Véhicules équipés de carte carburant).

Grille tarifaire complète sur le site : grand-est.citiz.coop

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Créez un compte sur grand-est.citiz.coop et recevez votre carte d'adhérent
- Réservez un véhicule à la station de votre choix sur l'appli Citiz, en ligne, ou par téléphone au 03 88 23 73 47
- Rendez-vous à la station : déverrouillez le véhicule avec l'appli Citiz ou votre carte d'adhérent
- A la fin de votre utilisation, ramenez le véhicule à sa station d'origine.

PLUS D'INFORMATIONS :

- grand-est.citiz.coop
- grand-est@citiz.fr
- 03 88 23 73 47



LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE



17 bornes de recharge sont à votre disposition pour recharger votre voiture, moto ou vélo électrique dans les communes suivantes : **Abreschviller, Fénétrange, Héming, Langatte, Lorquin, Moussey, Niderviller, Plaine-de-Walsch, Réding, Sarrebourg, Troisfontaines.**

Tarif : 0,25€ par kWh consommé

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Créez un compte sur mon.freshmile.com ou au 03 69 24 67 32
- Commandez votre badge ou téléchargez l'application Freshmile (Apple et Android)
- Créditez votre compte
- Rechargez-vous !



LE COVOITURAGE

Pour vous déplacer facilement et réduire vos dépenses, 7 aires de covoiturage ont été aménagées dans les communes suivantes : **Fénétrange, Héming, Moussey, Plaine-de-Walsch, Sarrebourg et Troisfontaines.**

Elles sont équipées de parkings vélos, d'une borne de recharge et sont situées à proximité de lignes de transport en commun.



Trouvez un covoitureur en consultant les sites internet et applications suivants : **BlablaCar Daily, Klaxit, Karos**

PLUS D'INFORMATIONS :

Découvrez l'emplacement des aires de mobilité sur : www.cc-sms.fr/co-voiturage/

Renseignements utiles

Défibrillateur
accessible à tous
sur le mur de la
mairie.

MAIRIE

29 rue de l'Etang
57810 RHODES

☎ 03 87 03 92 20

Courriel :

mairie.rhodes@wanadoo.fr

Site internet :

www.rhodes57.fr

Horaires d'ouverture

Mardi ⇔ 14h-17h

Vendredi pair ⇔ 17h-19h

Samedi pair ⇔ 10h-11h30

Service technique en cas
d'urgence

☎ 06 24 10 17 25

CAMPING

Présidente :

Michèle BOUTON

☎ 06 70 93 40 92

sirhodes57810@laposte.net

TENNIS CLUB

Daniel PERRIN

☎ 06 76 78 41 91

Laurent SINGER

☎ 06 08 90 02 64

CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente :

Simone WEIBEL

☎ 03 87 03 93 09

RESTAURANTS

European Nautic

☎ 03 87 03 94 77

Les Paquis

☎ 03 87 03 95 47

NUMÉROS UTILES

URGENCES

SAMU

☎ 15

Pompiers

☎ 18

Toutes urgences

☎ 112

SMS ou FAX

☎ 114

Centre antipoison

☎ 03 83 32 36 36

Gendarmerie

☎ 17

Hôpital Saint Nicolas

25 avenue du Général de
Gaulle

57400 SARREBOURG

☎ 03 87 23 24 25

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi de 12 h
45 à 16 h, vendredi de 8 h 30
à 11 h 30

à la mairie de Languimberg

SOCIAL

Pôle emploi de Sarrebourg

☎ 39 49

Assistante sociale

Sarrebourg

☎ 03 87 03 09 11

CLIC Sarrebourg (Centre
Local d'Information et de
Coordination – gérontologie,
éducation thérapeutique du
patient, addictologie,
tabacologie)

☎ 03 87 25 36 63

SPA

Route de Réding

57400 Sarrebourg

☎ 03 87 03 53 14

ADMINISTRATIF

Renseignements
administratifs

☎ 39 39

Sous-Préfecture de

Sarrebourg

☎ 03 55 74 72 57

Centre de Gestion

Comptable

☎ 03 87 23 72 00

(Anciennement Trésorerie de
Sarrebourg, n'accepte plus les
règlements en espèces)

Hôtel des Impôts

☎ 03 87 23 29 00

Centre des Impôts fonciers

☎ 03 87 23 49 50

Caisse Primaire d'Assurance

Maladie (CPAM) de

Sarrebourg

☎ 36 46

Syndicat Intercommunal des

Eaux du Pays des Etangs

☎ 03 87 03 97 61

En cas d'urgence

☎ 06 71 21 37 84

CCSMS - Assainissement

Communauté de Communes

de Sarrebourg Moselle Sud

☎ 03 87 03 05 16

PÔLE DÉCHETS

☎ 0800 807 018

Site internet :

www.pays-sarrebourg.fr

Image Insolite



Nous avons trouvé le doyen du lotissement des Bachats ! Il a élu domicile Allée des Sapins.